

Environnement

Énergie Mobilité

GAP Mobilité, stationnement, circulation

- En juin 2017, **fusion du GAP stationnement et circulation avec celui sur la mobilité.**
- Installation d'un **panneau temporaire de covoiturage** en face du Forum.
- **Réflexions et projets en cours :**
 - Mise en place d'un **kiosque d'information** sur les différentes possibilités de déplacements doux (covoiturage, train, bus,...) et d'un garage à vélos collectif (sous condition de l'obtention d'une subvention LEADER.
 - **« Chaussidoux »** : chaussée à voie centrale banalisée pour combiner circulation de voiture, vélo, piétons ?
 - Autres solutions de **régulation de la vitesse** sur l'avenue Coupois : chicanes ?
 - Quel plan pour **aménager l'espace devant l'école ?**

Groupe de travail : Pédibus ou vélobus

- Pour éviter d'encombrer le parvis de la mairie à l'heure de l'école, organiser le matin un **transport piéton depuis le point I** ; un **transport vélo** depuis les Samarins.
- Appel à parents volontaires.
- A savoir : à l'école, une réflexion est menée avec les enfants des classes de CP et de CE1 dans le cadre de la révision du PLU.

GAP Compost

- Alixe Poncelin est référente.
- Le compost collectif du jardin public est **auto-géré**, par une dizaine de « **veilleurs** » de compost bénévoles (vider les bacs tous les 16 du mois, brasser le compost, approvisionner en paille broyée).
- Il y a **moins de plaintes** sur les odeurs ou nuisances.
- **Perspectives** : déplacement des bacs derrière la maison Gautheron,
- **Accompagnement** par une association pour la formation des veilleurs et pour le montage d'un deuxième site.



GAP transition énergétique

- **Actions de sensibilisation** des Saillansons sur les opérations d'isolation des combles et achat d'ampoules LED à 1 €
- **Centrale villageoise de production d'énergie renouvelable** :
 - Étude des possibilités de réalisation d'une centrale hydroélectrique. (idée retenue par « Saillansons à vos projets »). L'étude a révélé le faible potentiel hydraulique de la vallée et des contraintes administratives et juridiques importantes (projet mis en réserve et étude à venir sur centrale sur eau potable).
 - Faible potentiel également de l'éolien. Cette hypothèse n'est pas poursuivie
 - Orientation vers la production d'énergie solaire, thermique et photovoltaïque
 - Eventualité de création d'un réseau de chaleur à partir de la chaufferie communale au bois déchiqueté.
- **Projet d'intervention dans le processus de révision du PLU** pour qu'il prenne en compte la Transition Énergétique conformément au Grenelle de l'Environnement, notamment par la mise en place de règles favorisant la production solaire, thermique et photovoltaïque.